

Consultation publique

**La gestion de l'eau
au Québec**

**Document présenté par la
Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud**

6 octobre 1999

Préambule

Le présent mémoire n'a pas pour but de se substituer à celui soumis par la Confédération de l'UPA à la présente Commission. En conséquence, pour ce qui concerne les orientations et politiques de l'UPA en matière de gestion de l'eau, nous vous référerons à ce document de portée provinciale.

De plus, il est très succinct étant donné que son contenu est complémentaire au mémoire présenté à Lévis conjointement par les fédérations régionales de l'UPA de la région de Chaudière-Appalaches et à celui de la Fédération de l'UPA du Bas St-Laurent.

1. Le territoire de la Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud

La Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud chevauche 2 régions administratives, soit celle de Chaudière-Appalaches et celle du Bas St-Laurent. Dans l'ensemble, le nombre de producteurs de la Fédération représente 4 % des producteurs québécois.

Les MRC de L'Islet et de Montmagny ayant déjà fait l'objet d'une présentation conjointe des fédérations régionales de la grande région de Chaudière-Appalaches, il nous reste à vous présenter les secteurs du Kamouraska et de la partie ouest de Rivière-du-Loup (voir annexe 1).

2. Le milieu

A) Le milieu agricole

Quelque 40 % des producteurs membres de la Fédération régionale de la Côte-du-Sud se retrouvent dans le Bas St-Laurent. Bien que certaines municipalités aient une vocation agricole très dynamique, nous sommes portés à croire que la répartition territoriale des entreprises se soit fait en respect avec le milieu. D'ailleurs, la pression environnementale exercée par la production des déjections animales n'est pas très élevée. Selon des données obtenues du MAPAQ à partir des fiches d'enregistrement de 1995 des producteurs, les bilans phosphore des municipalités se situaient entre -14 kg P/ha et -42 kg P/ha. Ce qui signifie que la quantité d'éléments fertilisants produits « sous la queue » des animaux est nettement insuffisante pour générer un rendement adéquat des cultures, les plantes prélevant plus de phosphore que ce qui est apporté par les fumiers.

B) Le milieu hydrique

Le milieu hydrique se caractérise par la présence de 4 cours d'eau qui, sans être majeurs, sont importants quant à leurs usages et à leurs rôles dans l'écosystème. D'ouest en est ce sont :

- ⇒ La Rivière-Ouelle, qui est une frayère à saumons et dont la qualité de l'eau a été reconnue comme bonne par la direction des écosystèmes aquatiques du ministère de l'Environnement ;
- ⇒ La rivière Kamouraska (ou rivière aux Perles), servant d'approvisionnement en eau potable pour 2 municipalités ;
- ⇒ La rivière Fouquette, classée comme une des dernières frayères de l'Est du Québec pour l'éperlan arc-en-ciel et dont nous reparlerons au point suivant ;
- ⇒ La Rivière-du-Loup, ayant la plus importante zone inondable de la région.

Trois de ces rivières drainent des tourbières en exploitation à l'échelle de leur bassin versant.

Dans le but d'agir de manière préventive, les 2 employés du service en environnement de la Fédération régionale, ont entrepris récemment une démarche d'identification de secteurs vulnérables en milieu agricole afin de cibler les actions à privilégier. Deux cours d'eau ont été retenus, soit la Rivière-Ouelle et la Kamouraska.

3. Le comité de bassin de la rivière Fouquette

C'est en mai 1996 que se tenait la première rencontre préliminaire pour la mise en place d'un comité multipartite de bassin de la rivière Fouquette. Suite à la mise en lumière de l'importance de préserver la frayère de l'éperlan arc-en-ciel, l'objectif d'améliorer la qualité de l'eau de la rivière fit consensus parmi les intervenants présents, dont la Fédération régionale de l'UPA de la Côte-du-Sud.

Bien que le bureau régional du ministère de l'Environnement ait évalué que 80 % de la charge polluante de la rivière provenait de la source ponctuelle des étangs de traitement des eaux usées de St-Alexandre, la Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud souhaitait impliquer le milieu agricole dans l'atteinte de l'objectif de l'amélioration de la qualité de l'eau.

À cet effet, tous les producteurs ayant leur entreprise dans le bassin versant de la rivière ont été convoqués à 2 occasions. La première a eu lieu le 10 avril 1997 et avait pour objet de leur transmettre les informations sur la situation du bassin de la rivière Fouquette en rapport avec tous les usages exercés dans le milieu. La deuxième s'est

tenue le 16 octobre 1997, après qu'un inventaire des 68 établissements agricoles ait été effectué par la direction régionale du ministère de l'Environnement. Le bilan de cet inventaire ainsi que celui des travaux du comité y ont été présentés. Par la suite, le ministère de l'Environnement a rencontré individuellement les producteurs ayant des entreprises non conformes au règlement sur la réduction de la pollution afin d'identifier les travaux d'aménagement à être effectués, et ce, après entente avec la Fédération régionale.

4. Les actions agroenvironnementales

A) Les clubs conseils en agroenvironnement

Depuis la mise en place du nouveau programme d'aide à l'investissement en agroenvironnement du MAPAQ, 3conseillers de clubs offrent des services aux producteurs pour leur permettre d'intégrer l'approche d'un développement durable. Deux de ces clubs couvrent aussi la partie du territoire de la Fédération relevant de la région Chaudière-Appalaches.

Nous n'insisterons pas sur cet aspect qui a été développé dans le mémoire conjoint des fédérations de l'UPA en Chaudière-Appalaches. Cependant, nous nous permettons de reprendre ici la recommandation adressée aux membres de la Commission lors des audiences tenues à Lévis.

« Le gouvernement, par le biais du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, doit poursuivre à plus long terme son soutien à cette formule qui permet aux producteurs d'acquérir les connaissances particulières visant à assurer un développement durable de leur entreprise et de l'ensemble de l'agriculture régionale. »

B) Le plan d'action régional en agroenvironnement

Depuis maintenant un peu plus d'un an, la Fédération de la Côte-du-Sud établissait son plan d'action en agroenvironnement. Ce plan s'inscrit dans le cadre de la stratégie agroenvironnementale de l'UPA et a été rendu possible grâce au support financier du Conseil pour le développement de l'agriculture au Québec (CDAQ). Les actions réalisées et à venir vous sont présentées à l'annexe 2.

Conclusion

Nous avons pu cerner que la pression du milieu agricole dans le Bas St-Laurent, lorsqu'elle existe, provient plutôt des pratiques que des quantités de fumier à gérer. L'évolution des connaissances visant à améliorer les pratiques culturales et de gestion des fertilisants a permis d'entreprendre le virage agroenvironnemental souhaité par l'UPA depuis 1994.

Nul doute que l'ensemble des producteurs du Bas St-Laurent y adhéreront progressivement surtout en regard à la protection et au maintien d'une eau de qualité. Cet état est essentiel à la survie des entreprises agricoles et des communautés qui ne peuvent s'approvisionner à même le fleuve.

Cependant, les attentes envers le milieu agricole sont considérables ainsi que les investissements. Dans cette optique, nous souhaitons que la politique à venir sur la gestion de l'eau prenne en compte que le support financier de l'État est nécessaire pour conserver une agriculture dynamique dans les régions éloignées.



FÉDÉRATION RÉGIONALE DE L'UPA DE LA CÔTE-DU-SUD

BILAN DES ACTIVITÉS RÉALISÉES DANS LE CADRE DU PLAN DE TRAVAIL 1998/1999 PARTIE BAS ST-LAURENT

Volet de sensibilisation du programme agroenvironnemental du CDAQ Activités régionales

DESCRIPTION	OBJECTIFS	CLIENTÈLE CIBLE
Série de soirées d'information sur les clubs agroenvironnementaux.	Informer les producteurs sur le fonctionnement des clubs et offrir une opportunité de recrutement pour les clubs.	⇒ Une réunion par syndicat de base afin de rejoindre les producteurs de mi-peloton.
« Comment utiliser son PAEF comme outil de gestion ».	Briser la perception réglementaire du PAEF pour en faire un outil de gestion; dissiper les craintes et promouvoir le virage.	⇒ Les producteurs en général.
Colloque régional en gestion agroenvironnementale.	Alimenter les producteurs d'avant-garde et sensibiliser les producteurs hésitants.	⇒ Les producteurs en général, les intervenants du milieu mais aussi le grand public.
Journée d'information sur l'agriculture biologique.	Sensibiliser les producteurs sur les possibilités de marché.	⇒ Les producteurs en général.
Diffusion d'information – Bulletin L'UPA et Vous.	Informier les producteurs.	⇒ Les producteurs en général.
2 réunions avec les conseillers et conseillères de clubs agroenvironnementaux de la région.	Soutenir les efforts des clubs sur le terrain.	⇒ Les producteurs des clubs.
2 réunions du comité consultatif en agroenvironnement de la région de la Côte-du-Sud	Impliquer les différents intervenants dans la stratégie agroenvironnementale.	⇒ MAPAQ. ⇒ Producteurs. ⇒ Autres.
2 rencontres avec les syndicats de base.	Rejoindre directement les producteurs pour les informer et vérifier leurs attentes par rapport à la stratégie agroenvironnementale.	⇒ Producteurs et productrices.
2 rencontres avec les présidents de clubs agroenvironnementaux.	Offrir un terrain neutre de négociation, de discussions pour les responsables des clubs.	⇒ Responsables des clubs.
Suivi du portrait agroenvironnemental.	Voir à une participation maximale des producteurs.	⇒ Tous les producteurs.
Sessions de formation aux producteurs.	Offrir aux producteurs une formation de base pour les guider à mieux saisir différents outils et principes reliés à l'agroenvironnement.	⇒ Tous les producteurs.

DESCRIPTION	OBJECTIFS	CLIENTÈLE CIBLE
2 ateliers sur la gestion rationnelle des pesticides (SLV 2000).	Sensibiliser et informer les producteurs sur une saine gestion des pesticides dans le cadre d'activités de réglage de pulvérisateurs.	⇒ Tous les producteurs.
3 activités extra-régionales.	S'informer sur les projets ou pratiques des régions périphériques.	⇒ Agent agroenvironnemental. ⇒ Conseillers et conseillères des clubs. ⇒ Producteurs intéressés.
1 expositions régionales.	⇒ Diffuser la stratégie agroenvironnementale. ⇒ Présenter les actions faites par les producteurs à la clientèle non-agricole.	⇒ Population en général. ⇒ Producteurs agricoles. ⇒ Intervenants du monde agricole.
Entrevues avec les médias régionaux.	⇒ Diffuser la stratégie agroenvironnementale au grand public. ⇒ Présentation du concours « Ma ferme : une entreprise durable »	⇒ Auditoire des télévisions, radios et journaux régionaux.
1 rencontres avec les aménagistes des MRC de la région.	⇒ Sensibiliser les gens du monde municipal à la stratégie agroenvironnementale que les producteurs agricoles se sont donnés. ⇒ Vérifier les « points de tension » entre les municipalités et les agriculteurs.	⇒ Élus municipaux. ⇒ Employés municipaux.
Préparation et diffusion du plan de travail.	⇒ Assurer au plan d'actions une « incarnation » la plus complète dans le milieu. ⇒ Cibler et impliquer mes intervenants pour concrétisation du plan d'action.	⇒ Tous les secteurs directs ou indirects dans le monde agricole.
Concours « Ma ferme : une entreprise durable ».	⇒ Créer de l'émulation sur le terrain pour favoriser des actions concrètes sur les fermes. ⇒ Soutenir les producteurs qui font déjà des « pas » en agroenvironnement. ⇒ Identifier mes « leaders » sur le terrain.	⇒ Tous les producteurs.
Activités de formation du CDAQ.	⇒ Encourager, supporter, former, stimuler, partager...	⇒ Agent agroenvironnemental.

FÉDÉRATION RÉGIONALE DE L'UPA DE LA CÔTE-DU-SUD

PLAN DE TRAVAIL 1999-2000

Agent régional en agroenvironnement

Martin Deschênes, agr.

Juin 1999

PLAN DE TRAVAIL 1999-2000
AGENT RÉGIONAL EN AGROENVIRONNEMENT

Champ d'intervention : Protection des cours d'eau

Objectifs spécifiques	Actions	Programmation	Partenaires	Clientèle cible	Suivis et critères d'évaluation	Budget
Sortir les animaux des cours d'eau.	1. Après-midi ou soirée d'information sur les différents impacts de la présence des animaux dans les cours d'eau. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Témoignages (faits vécus). ▪ Films (vidéo). ▪ Programmes d'aide (MAPAQ, MEF). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Automne 1999 (2) ▪ Printemps 2000 (1) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Syndicats de base des secteurs impliqués. ▪ MEF et MAPAQ (programme subvention). ▪ ITA LA POCATIÈRE (film). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entreprises agricoles où les animaux s'abreuvent directement dans les cours d'eau principalement dans les bassins versants qui sont les plus sensibles. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ % de producteurs par bassin versant (bœuf, lait). ▪ Nombre d'animaux par bassin versant qui ont accès à un cours d'eau. 	
	2. Visite – démonstration de système d'abreuvement alternatif. Différents aménagements qui « protègent » les cours d'eau et les animaux.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Automne 1999 ▪ Printemps 2000 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Producteurs de la rivière Boyer (UPA Québec). ▪ Syndicats de base des secteurs impliqués. ▪ Responsable de l'étude du bassin de la rivière Boyer. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entreprises agricoles où les animaux s'abreuvent directement dans les cours d'eau principalement dans les bassins versants qui sont les plus sensibles. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de participant par bassin versant. 	
	3. Identification des problématiques sur le territoire et aménagements qui corrigent la situation.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Automne 1999 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Producteurs. ▪ Syndicats de base. ▪ MAPAQ + MEF. ▪ Vendeurs d'équipements. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Producteurs des : <ul style="list-style-type: none"> - Bassin Kamouraska; - Bassin Fouquette; - Bassin Rive du Sud. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'aménagements réalisés. 	

Objectifs spécifiques	Actions	<u>Programmation</u>	Partenaires	Clientèle cible	Suivis et critères d'évaluation	Budget
	4. Promotions pour visites sur le terrain chez les producteurs qui ont fait les aménagements.	■ Printemps 2000	<ul style="list-style-type: none"> ■ Producteurs participants aux aménagements. ■ Syndicats de base. ■ Médias, télé (image). 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Producteurs des : – Bassin Kamouraska; – Bassin Fouquette; – Bassin Rive du Sud; – Et autres bassins versants. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nombre de participants. ■ Nombre de médias présents. 	

Champ d'intervention : Utilisation rationnelle des pesticides (SLV 2000)

Objectifs spécifiques	Actions	Programmation	Partenaires	Clientèle cible	Suivi et critères d'évaluation	Budget
	<p>1. « Campagne » de réglage de pulvérisateur sur tout le territoire par syndicat de base.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Printemps 1999 ▪ Automne 1999 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ SLV 2000. ▪ Clubs agroenvironnementaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Producteurs qui utilisent des pesticides : <ul style="list-style-type: none"> - Pommes de terre; - Pomiculteurs; - Relève. ▪ Syndicat de la Relève agricole. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Superficie/pulvérisateur. 	
Viser une application optimale des pesticides.	<p>2. Production d'une trousse d'information sur la gestion des pesticides.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Remise à l'automne 1999 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Personnel accrédité. ▪ Syndicat des producteurs de pommes de terre. ▪ Syndicat des producteurs de cultures commerciales. ▪ Syndicat de la relève agricole. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tous les producteurs qui utilisent des pulvérisateurs. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de participants. 	
	<p>3. Production d'un autocollant qui donne les étapes d'un bon entretien d'un pulvérisateur.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Remise à l'automne 1999. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vendeurs de machinerie ▪ Fabricants de pulvérisateurs. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tous les propriétaires de pulvérisateurs. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ S'assurer que tous les pulvérisateurs aient leur autocollant appliqué. 	

Objectifs spécifiques	Actions	Programmation	Partenaires	Clientèle cible	Suivi et critères d'évaluation	Budget
	4. Sensibiliser les forfaiteurs.	■ Hiver 1999-2000	■ Dynaco. ■ Privé.	■ Dynaco. ■ Privé.	■ Nombre d'hectares touchés.	
Sensibiliser les producteurs aux effets des pesticides sur l'environnement et leur santé.	1. Brunch avec conférenciers invités.	■ Automne 1999	■ Santé publique (Benoît Gingras). ■ Comité de prévention. ■ Syndicat des agricultrices.	■ Ensemble des producteurs et productrices.	■ Nombre de participants.	
	2. Cabane à sucre.	■ Printemps 2000	■ Santé publique (Benoît Gingras). ■ Comité de prévention. ■ Syndicat des agricultrices.	■ Ensemble des producteurs et productrices.	■ Nombre de participants.	
	3. Préparation d'un « Kit de prévention » sur la manipulation des pesticides (gants, masque...).	■ Remise à l'automne 1999	■ Compagnies qui fabriquent des pesticides.	■ Utilisateurs de pesticides.	■ Nombre de participants.	
	4. Atelier sur la lecture d'une étiquette de produit.	■ Printemps 2000	■ Fabricants de pesticides.	■ Utilisateurs de pesticides.	■ Nombre de participants.	

Objectifs spécifiques	Actions	Programmation	Partenaires	Clientèle cible	Suivi et critères d'évaluation	Budget
Viser une diminution de l'application des pesticides.	1. Démonstrations au champ de désherbage mécanique : – Houe rotative; – Peigne; – Secteurs légers; – Etc.	▪ Printemps 2000	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Consultants privés. ▪ Clubs agroenvironnementaux. ▪ Producteurs. ▪ Vendeurs de machinerie. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chef de file (leaders) des cultures commerciales. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'hectares traités avec des doses réduites. ▪ Quantité. ▪ Nombre de participants aux démonstrations. 	
	2. Atelier d'identification des mauvaises herbes.	▪ Printemps 2000	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Clubs agroenvironnementaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Producteurs qui font de la pulvérisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de participants. 	

Champ d'intervention : Gestion des fumiers et des lisiers

Objectifs spécifiques	Actions	Programmation	Partenaires	Clientèle cible	Suivi et critères d'évaluation	Budget
Promouvoir le PAEF comme un outil de gestion et non comme un outil de réglementation.	1. Proposer aux producteurs des cours sur le PAEF (introduction).	▪ Hiver 1999-2000	▪ Formation – Linda. ▪ Clubs agroenvironnementaux.	▪ Producteurs visés par la réglementation. ▪ Membres de clubs.	▪ Nombre de participants.	
	2. Comment gérer le phosphore.	▪ Printemps 2000	▪ Spécialiste en la question. ▪ Syndicats spécialisés.	▪ Producteurs : – Volaille; – Porcs; – Lait (en zone de surplus).	▪ Nombre de participants.	
	3. Lecture d'une analyse de sol.	▪ Printemps 2000	▪ Clubs. ▪ Laboratoire Agroenvirolab.	▪ Producteurs qui ont des PAEF.	▪ Nombre de participants.	
Démontrer la valeur monétaire des lisiers et fumiers pour une saine gestion.	1. Démonstration sur le terrain où l'on chiffre la valeur monétaire d'un tas de fumier d'une fosse à purin.	▪ Automne 1999 ▪ Printemps 2000	▪ Clubs agroenvironnementaux. ▪ ITA La Pocatière. ▪ Centre d'agriculture biologique. ▪ Syndicats spécialisés.	▪ Producteurs : – Lait; – Volaille; – Porcs; – Bœuf.	▪ Nombre de participants.	

Objectifs spécifiques	Actions	Programmation	Partenaires	Clientèle cible	Suivi et critères d'évaluation	Budget
Démystifier le programme Prime Vert (PAIA).	2. Montrer des équipements qui optimisent la gestion des fumiers et des lisiers.	▪ Printemps 2000	▪ Vendeurs d'équipements. ▪ Syndicats spécialisés.	▪ Producteurs : – Lait; – Volaille; – Porcs; – Boeuf.	▪ Nombre de participants.	
	3. Calibration d'épandeurs à lisier et à fumier.	▪ Printemps 2000	▪ MAPAQ. ▪ Clubs agroenvironnementaux.	▪ Utilisateurs d'engrais organiques.	▪ Nombre d'épandeurs calibrés.	
	1. Visites de structures.	▪ Automne 1999	▪ MAPAQ. ▪ Clubs agroenvironnementaux. ▪ Syndicat des producteurs de porcs. ▪ Syndicat des producteurs de lait.	▪ Producteurs visés par la réglementation.	▪ Nombre de participants.	
	2. Rencontres d'information sur la gestion de projets (ass. de cuisine).	▪ Hiver 1999-2000	▪ Formation – Linda.	▪ Producteurs visés par la réglementation.	▪ Nombre de participants.	
	3. Démonstration de cas concrets de A à Z dans différentes productions.	▪ Hiver 2000	▪ MAPAQ.	▪ Producteurs visés par la réglementation.	▪ Nombre de participants.	

Champ d'intervention : Conservation des sols

Objectifs spécifiques	Actions	Programmation	Partenaires	Clientèle cible	Suivi et critères d'évaluation	Budget
Démontrer que le sol est quelque chose de vivant, de dynamique.	1. Pièce de théâtre ou autres activités où les enfants sont acteurs.	▪ Hiver 2000	▪ Écoles (commissions scolaires). ▪ Parents. ▪ Enfants. ▪ Professeurs.	▪ Jeunes. ▪ Parents de jeunes.	▪ Nombre de participants. ▪ Écoles.	
	2. Ateliers de discussion sur la conservation des sols.	▪ Hiver 2000	▪ Syndicats de base. ▪ Vie syndicale (responsable).	▪ Nombre de syndicats de base.	▪ Nombre de participants.	
	3. Ateliers sur la vie d'un sol (itinérants).	▪ Printemps 2000	▪ ITA La Pocatière.	▪ Étudiants. ▪ Relève agricole.	▪ Nombre de participants.	
	4. Profil d'un sol (identifier les sols sensibles versus les sols moins sensibles).	▪ Printemps 2000.	▪ Clubs agroenvironnementaux. ▪ ITA La Pocatière.	▪ Producteurs de cultures commerciales.	▪ Nombre de participants.	
Proposer des pratiques culturelles de conservation.	1. Témoignage dans le cadre de dîner causerie.	▪ Printemps 2000	▪ MAPAQ régional. ▪ Producteurs.	▪ Producteurs de cultures commerciales.	▪ Nombre de participants.	

	2. Démonstration d'équipements pour le semis direct.	▪ Printemps 2000	▪ Vendeurs d'équipements. ▪ Clubs agroenvironnementaux.	▪ Producteurs de cultures commerciales.	▪ Nombre de participants.	
--	--	------------------	--	---	---------------------------	--

Objectifs spécifiques	Actions	Programmation	Partenaires	Clientèle cible	Suivi et critères d'évaluation	Budget
	3. Mini congrès sur la conservation de la ressource sol.	▪ Printemps 2000	▪ ITA La Pocatière. ▪ MAPAQ.	▪ Montmagny. ▪ Rivière-du-Loup.	▪ Nombre de participants.	
	4. Utilisation des engrains verts.	▪ Printemps 2000	▪ ITA La Pocatière. ▪ MAPAQ.	▪ Producteurs de cultures commerciales.	▪ Nombre de participants.	

Champ d'intervention : Information du grand public (plan de communication)

Objectifs spécifiques	Actions	Programmation	Partenaires	Clientèle cible	Suivi et critères d'évaluation	Budget
Informer la population en général des activités en agroenvironnement.	<p>1. ■ Expositions. ■ Concours. ■ Conférence. ■ Dans les médias régionaux. ■ Rallye ou autres dans le cadre des expositions agricoles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Automne 1999 ■ Printemps 2000 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Rivière-du-Loup : <ul style="list-style-type: none"> – Radio ; – Télé ; – Bloc-notes. ■ Radio Montmagny. ■ Télés communautaires. ■ Journaux régionaux : <ul style="list-style-type: none"> – Le Placoteux ; – L’Oie Blanche ; – Le St-Laurent Portage. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Toute la population de la Côte-du-Sud. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Intérêt du monde non-agricole. ■ Réponse du monde agricole. 	
	<p>2. Jeux de rôles qui mettent en situation les intervenants du monde agricole et non-agricole.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Printemps 2000 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Centre St-Pierre. ■ MRC. ■ Municipalités. ■ UPA. ■ Producteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Producteurs. ■ Élus municipaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Évaluation à la fin de l'exercice. 	

